



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
RHÔNE ET METROPOLE DE LYON

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SPORTIVE CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP

Equipes & Festivals

18 & 19

MAI 2019
ENTRÉE LIBRE



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
RHÔNE ET METROPOLE DE LYON

PALAIS DES SPORTS JEAN CAPIEVIC
3 RUE HO CHI MINH, 69120 VAULX-EN-VELIN
BUS 57, C8, 52 - ARRÊT VAULX HDV CAMPUS



GRANDLYON
la métropole



SOMMAIRE

BIENVENUE À VAULX EN VELIN	3
MOT DE LA PRESIDENTE UFOLEP RHONE METROPOLE DE LYON	5
INFORMATIONS GENERALES	6
PLAN GENERAL DES INSTALLATIONS	7
INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS	8
INFORMATIONS SUR LA COMPETITION	10
PLAN DES SALLES D'ÉCHAUFFEMENT ET DE COMPETITION	11
ECHAUFFEMENTS	12
CHARTRE DE PROPRETE	14
CHARTRE DE LA DIVERSITE	15
PROGRAMME DE LA COMPETITION	16
LISTE DES GYMNASTES SELECTIONNEES	17 à 19
TRANSPORTS	20
HEBERGEMENTS	21
RESTAURATION	22 - 23
FORMULAIRES A COMPLETER ET A RETOURNER	24
FICHE DEBARDEURS	25
FICHE GOURDE	26
AUTORISATION DE PRISE DE VUE	27
FICHE CD OU CLE USB	28
SOUVENIRS & PARTENAIRES	29
LYON	30



BIENVENUE A VAULX EN VELIN

Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,

Votre club est qualifié pour les finales nationales UFOLEP de GRS à VAULX en VELIN, les 18 & 19 mai 2019. Bienvenue à Vaulx-en-Velin, dans le Rhône, en Auvergne Rhône Alpes. Nous vous prions de transmettre à vos entraîneurs et gymnastes toutes nos félicitations.

Vous trouverez dans ce dossier les informations nécessaires à votre venue à Vaulx-en-Velin. Nous vous remercions de nous retourner les documents demandés, éventuellement par mail,

pour le **21 avril 2019** :

- **Obligatoirement** : l'autorisation de prise de vue par mail à la fiche identification sporteducation@ufolep-69.com
- La fiche d'identification, les disponibilités juges, les validations stagiaires officiels par formulaire, via les liens en pages 24.
- Le récapitulatif des droits d'engagements (à votre Comité Départemental).
- **Éventuellement** :
 - Les commandes panier repas
 - Les commandes repas chauds
 - Les commandes débardeurs / gourdes
 - La fiche forfait

NB: Les commandes passées par mail devront être confirmées par votre règlement à l'ordre de l'UFOLEP 69, avant le **21 avril 2019**, à l'adresse suivante :

Attention : un chèque par prestation

UFOLEP Rhône et Métropole de Lyon
20, rue François Garcin
69423 LYON Cedex 03

Mail : ufolep@ufolep-69.com

Vos contacts : Evelyne LOPEZ, Responsable Technique Inter Régional ABRAL
evelyne.lopez065@orange.fr / 06 22 16 34 75

Pierre ARRAGAIN, Chargé de développement UFOLEP Rhône et Métropole de Lyon
sporteducation@ufolep-69.com / 07 83 13 47 82



COMITÉ d'ORGANISATION

Ce championnat est organisé conjointement par

- ❖ La Commission Nationale Sportive de GRS
- ❖ Le Comité Départemental du Rhône et Métropole de Lyon
- ❖ La Commission Technique Départementale du RHONE
- ❖ Les clubs de AL Gerland Mouche, AL Bron, ES Décines, ES Genas, GRS Muroise, GRS du Dauphiné, O. St Quentin, PL Oullins, Villeurbanne GRS

Merci aux clubs du Rhône et de l'Isère qui se sont investis sans réserve dans cette organisation.



MOT DE LA PRESIDENTE UFOLEP RML

Mesdames, messieurs les représentant-e-s des délégations UFOLEP GRS,

Chères amies sportives, chers amis sportifs,

Le Comité Départemental UFOLEP Rhône et Métropole de Lyon, la Commission Technique Départementale GRS et les associations GRS du Rhône, de la Métropole de Lyon et de l'Isère vous souhaitent la bienvenue pour le Championnat National Équipes et Festival de GRS 2019.

Après une édition 2016 riche en émotions, en partage et en spectacle sportif, nous sommes heureux de vous accueillir à nouveau en 2019 à Vaulx-en-Velin.

Cet événement sera l'occasion de nous réunir derrière le slogan « La Diversité est une force ».

Athlètes, bénévoles, spectateurs et spectatrices, partenaires, quelles que soient nos origines géographiques, sociales, économiques, culturelles, nos croyances, notre genre, notre orientation sexuelle, notre couleur de peau, notre handicap, nous serons réuni-e-s pour partager ce moment très attendu de sport, placé sous le signe de la convivialité, du fair-play, de la solidarité, du dépassement de soi.

Ce championnat sera l'occasion de traduire en actes les valeurs de notre fédération, les principes de laïcité et de citoyenneté qui sont les nôtres.

Ensemble, nous ferons vivre les engagements de la Charte de la Diversité et affirmerons ensemble « que les cultures, les sports, les arts, au-delà des émotions et des plaisirs qu'ils procurent, rapprochent les cœurs comme les esprits et contribuent au développement de la paix dans le monde. »

Je remercie la mairie de Vaulx-en-Velin qui permet à cette manifestation de se dérouler dans les meilleures conditions, notamment par la mise à disposition des installations sportives.

Je remercie la Métropole de Lyon et nos partenaires pour leur soutien.

Enfin, je remercie les bénévoles de nos associations locales pour leur engagement et leur investissement sans faille. Sans eux, une telle manifestation ne pourrait avoir lieu.

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau championnat.

Danielle ROUX

Présidente du CD UFOLEP Rhône-Métropole de Lyon



✓ LIEU DE COMPÉTITION

Le Championnat National UFOLEP de Gymnastique Rythmique et Sportive « Équipes et Festival » 2019 se déroulera les 18 et 19 mai 2019

- au Palais des Sports Jean CAPIEVIC, 3 rue Ho-Chi-Minh 69120 Vaulx-en-Velin



Contact

Evelyne LOPEZ, Responsable de la Commission Technique Auvergne Rhône Alpes

evelyne.lopez065@orange.fr

Pierre ARRAGAIN, Chargé de développement UFOLEP Rhône et Métropole de Lyon

sporteducation@ufolep-69.com



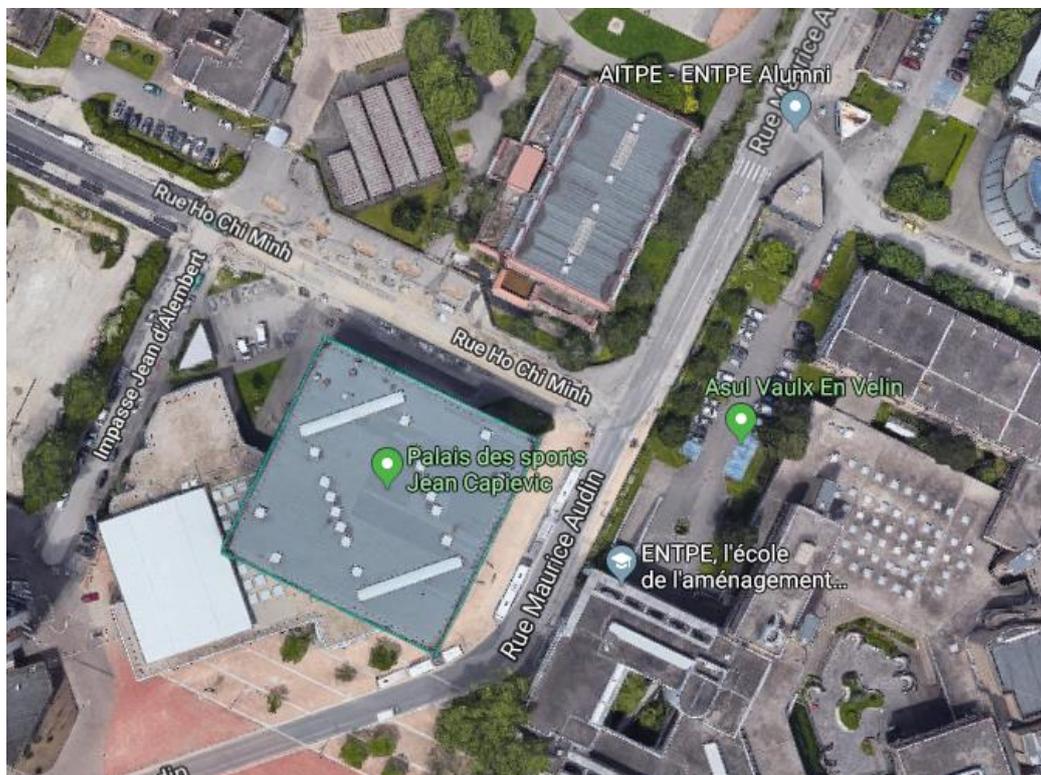
✓ PLAN GENERAL DES INSTALLATIONS

[PLAN GENERAL des installations](#)

[Le palais des sports Jean CAPIEVIC](#)

[Le gymnase ASUL / JJ Rousseau – échauffements corporels](#)

[ENTPE – restauration / repas chaud samedi matin et soir](#)





INFORMATIONS LIÉES AUX ENGAGEMENTS

✓ ENGAGEMENTS ÉQUIPES :

Vous devez obligatoirement confirmer la présence des gymnastes qui auront été sélectionnés en fonction des résultats des épreuves régionales qualificatives et des demandes exceptionnelles de repêchage acceptées.

Il vous suffit de vous connecter sur le site dédié ci-dessous avec le numéro d'affiliation de votre club, et de cocher la case « confirmation » pour chaque gymnaste.

L'absence de confirmation sera considérée comme un forfait. Aussi, merci d'avance pour votre vérification sur la saisie des éléments.

Les engagements sont à confirmer obligatoirement sur le site national : www.cns-webservice.org

Pseudo: **grsasso** Mot de passe : **equipe**.

à partir du 10 avril et jusqu'au 21 avril 2019

Le tableau récapitulatif doit être envoyé à votre comité départemental avec le paiement des droits (et non à l'organisateur) selon le barème 2018/2019 : 13 €/adulte et 7 €/jeune

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements.

Tout forfait devra être envoyé par le formulaire dédié : <https://forms.gle/1j8XyPgxcYpL5HLk9>

Pour les forfaits de dernière minute, contacter :

Evelyne LOPEZ 06 22 16 34 75 ou evelyne.lopez065@orange.fr

Pour rappel, tout forfait doit être justifié. Les sanctions prévues au règlement sportif UFOLEP national seront appliquées.

✓ MUSIQUES

Seules les musiques des enchaînements libres doivent être téléchargées, au format MP3 sur le site national (lien pour conversion du format sur le site des engagements), en même temps que la confirmation des engagements de gymnastes.

Les clubs sont tenus d'apporter un double de leurs musiques des enchaînements libres sur CD (compilation autorisée) ou sur clé USB, en indiquant clairement le nom du club et des gymnastes, et l'engin concerné – voir la fiche CD/Clé USB en annexe de ce dossier.



Vous déposerez vos supports musique à l'accueil, avant le début de la compétition, en indiquant bien le club, lors du retrait de votre dossier compétition. C'est également à cet endroit que vous pourrez les récupérer en fin de compétition.

✓ PRISE DE VUE

Un professionnel sera présent sur la compétition pour immortaliser les passages de vos gymnastes. En outre, les gymnastes sont susceptibles d'être pris en photo et vidéo par le Comité d'Organisation pour utilisation dans le cadre de la communication interne et externe au Championnat National.

A cet effet, nous vous remercions de bien vouloir compléter l'autorisation de prise de vue en annexe au dossier, et nous le retourner **avant le 21 avril 2019** à sporteducation@ufolep-69.com

✓ JUGEMENT

Les juges « officiels » devront présenter leur licence en règle le jour de la compétition.

L'enregistrement des juges se fera en ligne à l'aide d'un formulaire. Les juges devront être déclarées à cette adresse : <https://forms.gle/BgwTJiaz9HCy7CBv7>, **avant le 21 avril 2019**

Vous recevrez un email de confirmation lors de l'enregistrement de vos juges. Nous vous demandons de bien vouloir vérifier votre saisie et renouveler la démarche en cas de besoin. Cette méthode permet un traitement simplifié de la création des jurys.

RAPPEL

Comme le stipule le règlement technique général de la saison, **chaque club est tenu de présenter un juge sur toutes les rotations des journées où il présente des gymnastes, lequel sera convoqué et devra être présent obligatoirement pour les réunions de juges des journées le concernant.**

✓ JUGES STAGIAIRES

La Commission Nationale Sportive UFOLEP GRS proposera une validation pratique des stagiaires en formation d'officiels, uniquement pour les régions n'étant pas en test sur la refonte du Plan National de Formation.

L'enregistrement des juges stagiaires se fera également en ligne à l'aide d'un formulaire spécifique :

<https://forms.gle/qicdHjZRixu9YtBV7>, **avant le 21 avril 2019**

ATTENTION : le juge JS, qui peut aussi être « juge officiel » sur un autre niveau de diplôme, devra être vigilant dans l'inscription, afin de ne pas se proposer disponible sur les mêmes rotations sur les deux rôles. Il précisera en fonction de ses libertés, le maximum de rotations.

Il pourra néanmoins être sollicité selon les besoins en dehors de ses plages de validation.

Vous recevrez un email de confirmation lors de l'enregistrement de vos stagiaires.



INFORMATIONS LIÉES A LA COMPÉTITION, QUELQUES CONSIGNES CONCERNANT LES LIEUX

Dans le cadre du plan Vigipirate, il nous est imposé de vérifier les sacs à l'entrée du gymnase. Merci de faciliter la tâche des agents de sécurité ou bénévoles prévus à cet effet.

Les chaussures de villes (notamment les chaussures avec talons) sont strictement interdites dans les salles d'échauffement et compétition. Ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Les entraîneurs sont tenus de veiller à ce que leurs gymnastes ne laissent rien traîner sur les lieux de compétitions et laissent les locaux le plus propre possible.

L'accès aux vestiaires ne sera autorisé qu'aux gymnastes et aux entraîneurs identifiés **par un badge entraîneur**.

✓ **ACCUEIL – PERMANENCE :**

Une permanence sera assurée à l'accueil, à l'entrée du Palais des Sports, pour le retrait des dossiers :

- Vendredi 17 MAI 2019 18h00/21h00
- Samedi 18 MAI 2019 07h30/21h00
- Dimanche 19 MAI 2019 07h30/12h00

Votre dossier vous attendra et devra être retiré dès votre arrivée sur le lieu de compétition. Pour pouvoir le récupérer, il vous faudra signer les feuilles d'émargement et remettre vos musiques dans l'enveloppe correspondant

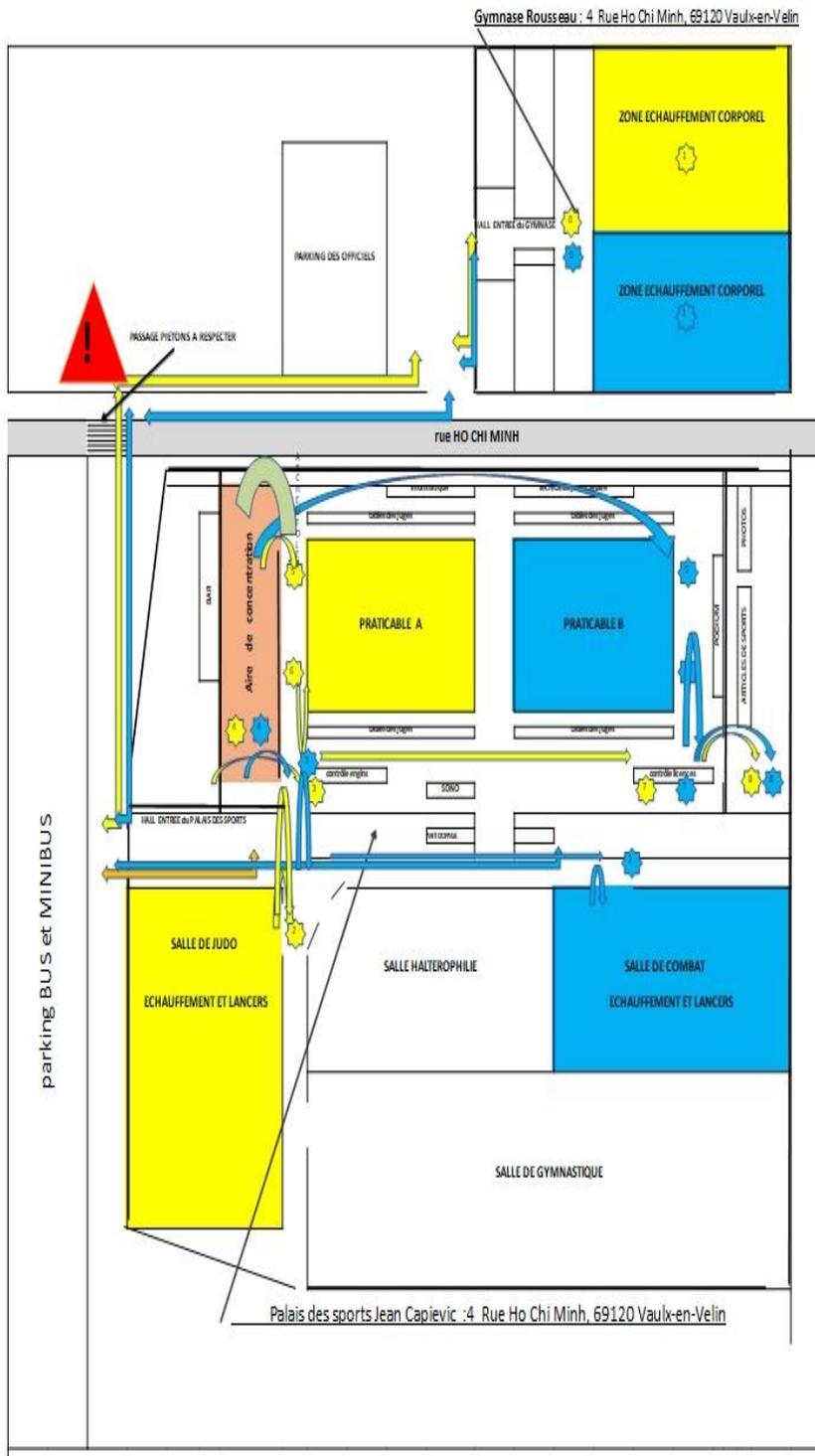
Le dossier comprendra :

- ✓ les ordres de passages
- ✓ La composition des jurys,
- ✓ Les horaires d'accès aux vestiaires et salle d'échauffement,
- ✓ Les tickets repas et/ou paniers à emporter avec les factures correspondantes
- ✓ Les tee-shirts avec la facture correspondante
- ✓ Les badges pour les entraîneurs et les juges
- ✓ Des informations diverses.

ATTENTION : dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement, **un seul exemplaire des ordres de passages et des jurys sera joint au dossier**



PLAN DES SALLES D'ÉCHAUFFEMENT ET DE COMPÉTITION



PRAT A	PRAT B	LEGENDE DU CIRCUIT DE PASSAGE
		ACCUEIL DES CIVIS
		1.ÈME SALLE ÉCHAUFFEMENT CORPOREL
		2.ÈME SALLE ÉCHAUFFEMENT ET LANCERS
		CONTRÔLE ENGINS
		ZONE DE CONCENTRATION
		ZONE DE PRÉSENTATION A L'APPEL DU DOSSARD
		SORTIE DU PRATICABLE A AVANT CONTRÔLE
		CONTRÔLE DES LICENCES
		SORTIE DE LA ZONE COMPÉTITION RETOUR VERS GRADINS OU STRANDS
REMARQUES		
CIRCUIT EN BLEU POUR LE PASSAGE EN PRATICABLE A		
CIRCUIT EN JAUNE POUR LE PASSAGE EN PRATICABLE B		
LA PREMIÈRE ZONE D'ÉCHAUFFEMENT SE SITUE DANS LE GYMNASSE ROUSSEAU EN FACE DU PALAIS DES SPORTS		
ATTENTION DE RESPECTER LE BAUSAGE ET LE PASSAGE PIÉTON POUR TRAVERSER LA RUE HO CHI MINH		
3 SITES À DISPOSITION: DÉBUT DU CIRCUIT DES CIVIS AU GYMNASSE ROUSSEAU POUR LES SALLES D'ÉCHAUFFEMENT CORPOREL PLUS LE PALAIS DES SPORTS POUR LE RESTE DES ÉCHAUFFEMENTS ET LE PLATEAU DE COMPÉTITION		



✓ ÉCHAUFFEMENT :

Les horaires d'accès aux vestiaires et salles d'échauffement vous seront communiqués pour chaque équipe dans le dossier club dès votre arrivée.

L'échauffement corporel se déroulera dans des salles prévues à cet effet, dans le gymnase annexe Jean Jacques ROUSSEAU, en face du PALAIS DES SPORTS (rue à traverser, des bénévoles seront présents pour assurer la traversée en toute sécurité). L'échauffement à l'engin se fera dans le Palais des Sports.

Nous vous demandons de prévoir des tenues et chaussures adaptées pour le transfert rapide entre les 2 sites.

CIRCUIT d'ÉCHAUFFEMENT :

Il est réservé aux gymnastes qui sont en compétition, entraîneurs en tenue sportive, juges qui officient, responsables du matériel et responsables de l'organisation.

Pour accéder aux différents espaces, ceux-ci doivent impérativement **être licenciés et porter des badges adaptés à leur statut qui leur seront transmis à l'accueil** lors du retrait des dossiers. Les bénévoles de l'organisation auront un tee-shirt bleu ciel « bénévole ».

Les échauffements se feront sur 2 sites :

Gymnase Jean-Jacques Rousseau situé en face du Palais des sports :

- 2 Salles d'échauffement corporel

Palais des sports Jean CAPIEVIC :

- 2 salles d'échauffement avec engins et lancers

Dans la salle de compétition, il y aura une aire de concentration avant le passage.

Afin de faciliter le déroulement de la manifestation, nous remercions les gymnastes de bien respecter les horaires d'échauffement établis pour la rencontre et transmis par la CNS GRS.

Des bénévoles vous accompagneront dans le respect de ces horaires, merci d'avance de votre rigueur.

✓ CONTRÔLE DES LICENCES

Les licences sont à garder en votre possession.

Chaque gymnaste devra se présenter, à la fin de son passage, muni de sa licence dûment homologuée. Un contrôle sera fait à la sortie du praticable. En cas d'irrégularité constatée, les sanctions prévues au règlement sportif UFOLEP de la saison en cours seront appliquées.

✓ CONTRÔLE DES ENGINES

Tous les engins doivent être contrôlés **avant** l'entrée sur le praticable de compétition au point de contrôle signalé.



En cas d'engin non conforme, les pénalités seront appliquées selon les normes en vigueur dans les documents techniques.

✓ **PASSAGE**

L'entrée en salle de compétition sera coordonnée par le responsable de l'appel. L'aire de compétition sera divisée en 3 zones, une aire de concentration et 2 plateaux A et B.

✓ **DÉFILÉ / PALMARES**

Le regroupement des gymnastes se fera dans l'aire d'échauffement **15 min avant la fin de la compétition.**

Les gymnastes concernés prendront soin de prendre leur pancarte club et de la redéposer au retour. D'autres gymnastes de votre club en auront besoin pour les autres palmarès.



CHARTE DE PROPRETÉ

On trouve un lieu propre...

Article 1 : Je m'essuie les pieds avant de rentrer dans le lieu de compétition

(Salle d'accueil, d'entraînement,...)

Article 2 : Je ne jette pas de papier par terre

Article 3 : J'opère un tri sélectif de mes déchets

Article 4 : Si je mange dans les tribunes, le vestiaire ou tout autre endroit, je ramasse mes débris et laisse un lieu propre

Article 5 : Je ne colle pas de chewing-gum, ni dans les tribunes, ni sous un siège, mais je le jette à la poubelle

Article 6 : Je ne mets pas les pieds sur les sièges

Article 7 : Je respecte le matériel dans les salles

Article 8 : Je laisse propres les dépendances (vestiaires, douches, toilettes)

Article 9 : Je ne laisse pas mes affaires traîner

Article 10 : Je n'écrase pas de maquillage dans les vestiaires

Article 11 : Je ne jette pas de nourriture

Article 12 : Je ne fume pas dans la salle omnisports, ni dans l'enceinte du gymnase, je ne jette pas de mégots dans la nature

Article 13 : Si je salis, je nettoie et je remets en ordre les lieux

Article 14 : J'incite toutes les personnes de mon association à respecter la charte

On laisse un lieu propre...



CHARTRE DE LA DIVERSITÉ

LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE POUR LA RÉPUBLIQUE

Mon association, mon organisme, ma collectivité, mon entreprise ou moi-même nous opposons à toute forme de discrimination : raciale, ethnique, physique, philosophique ou religieuse.

Nous considérons :

Que les cultures, les sports, les arts, au-delà des émotions et des plaisirs qu'ils procurent, rapprochent les cœurs comme les esprits et contribuent au développement de la paix dans le monde.

Que les valeurs républicaines, véhiculées au sein de notre association, de notre entreprise, ou de notre collectivité, sont sources d'enrichissement et permettent une meilleure connaissance et compréhension de la diversité culturelle de notre pays et ainsi de bien vivre ensemble.

Nous déclarons :

Que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fausse, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse.

Que le racisme porte atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes et tire prétexte de toute différence pour engendrer la discrimination et l'exclusion.

Que la discrimination entre les êtres humains pour quelque motif que ce soit est une offense et doit être condamnée comme une violation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Que la richesse d'une société repose sur sa diversité et sur la participation de tous à la vie démocratique, sociale, économique et culturelle.

- Fédération sportive de
- la Ligue de l'enseignement
- la voie de l'école, du sport

Signataire _____

Pour ces raisons, je m'engage à :

Promouvoir l'éducation pour la diversité, contre le racisme et au-delà contre toutes les formes de discriminations qui attentent à la dignité de l'homme.

Promouvoir l'universalisme républicain, la tolérance, le respect et la laïcité comme principe du vivre ensemble.

Prendre à mon niveau toutes mesures permettant de promouvoir la diversité et la solidarité dans les principes d'organisation et de délibération de mon association, de mon entreprise ou de ma collectivité et particulièrement dans toutes les fonctions Ressources Humaines, notamment au moment du recrutement et des évolutions de carrière.

Participer à toutes actions, notamment à soutenir les « Semaines d'éducation pour la diversité » coordonnées par la LIGUE de l'enseignement, afin de prévenir et de combattre la discrimination fondée sur la couleur de peau, la religion, l'origine ethnique, l'appartenance politique, la langue, le niveau socio-économique, le degré d'instruction, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap ou une quelconque différence.

Utiliser le symbole, « la diversité est une force » dans ma communication.

Ainsi, face à l'ignorance, promouvoir la connaissance, face au fanatisme promouvoir la tolérance, face à l'isolement, promouvoir la solidarité et la générosité.

J'accepte que mon nom ou celui de mon association, de ma collectivité, ou de mon entreprise figure sur la liste du comité de soutien.

A _____, le _____

Signataire _____



PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

Samedi 18 mai 2019

8h30	Echange CNS avec les clubs : Questions/réponses et actualités
9h30	Réunion de juges
10h15-12h45	Précollectif 1 - séries A et B Excellence 2 Excellence 4
13h00-14h30	Nationale 3 Nationale A - 2 passages
PALMARES	
15h45-18h45	Préexcellence 2 Excellence 1 Excellence 3 Duo Nationale
19h00-21h30	Précollectif 2 Préexcellence 1 Ensemble Expression
PALMARES	

Dimanche 19 mai 2019

8h45	Réunion de juges
9h30-11h35	Masse Chorégraphié - séries A et B Duo Excellence 1 Nationale 4
11h50-14h10	Duo Excellence 2 Nationale 2 Duo Nationale A Festival FestiJeune
PALMARES	



GYMNASTES SELECTIONNES

MASSE CHOREGRAPHIE - Série A

1 GENAS	ES GENAS - ABBES	ABLRA
2 BRON	AL BRON - BURNICHON	ABLRA
3 CHATEAUBRIANT	GR ALC CHATEAUBRIANT	BNPL
4 HENIN BEAUMONT	GR HENINOISE - ALLEAUME	FPCC
5 CAUDRY	GR CAUDRY	FPCC
6 ANTONY	ASRA	IDF
7 HOUILLES	AGH - DE FONTAINE	IDF
8 RUEIL MALMAISON	RAC GR	IDF
9 LE VESINET	USV GYM - DATT	IDF
10 CHAVILLE	CGRC - EMOND	IDF
11 SAINT EULALIE	JSSE GR - BRENET	NA
12 EYSINES	EYSINES GR	NA
13 ALLAUCH	GGA	OEPACA
14 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO - AUGUSTIN	OO
15 LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO

MASSE CHOREGRAPHIE - Série B

1 SAINT LAURENT DE MURE	GRS MUROISE - BESNARD	ABLRA
2 GENAS	ES GENAS - ASENSIO	ABLRA
3 EPERNAY	EPERNAY GRS	FPCC
4 DENAIN	GR DENAIN	FPCC
5 BOULOGNE BILLANCOURT	ACBB - CUIF	IDF
6 LE VESINET	USV GYM - GIRARD	IDF
7 LIMOGES	LIMOGES GR	NA
8 BRUGES	ES BRUGES	NA
9 FRONTIGNAN	CLAVEL	OEPACA
10 SUSSARGUES	SUSSARGUES GRS	OEPACA
11 PIGNAN	GRS PIGNAN	OEPACA
12 FRONTON	USF - AZEVEDO	OO
13 REVEL	CLUB GRS REVEL	OO
R 14 MOUTHIER SUR BOEME	GRS MOUTHIER - CECCHI	NA
R 15 HOUILLES	AGH - CAVIGNY	IDF

PRECOLLECTIF 1 - Série A

1 SAINT LAURENT DE MURE	GRS MUROISE	ABLRA
2 GENAS	ES GENAS	ABLRA
3 LANMEUR	GRS LANMEUR - BOUJARDINE	BNPL
4 LANDERNEAU	CLEG GRS - MAGUER	BNPL
5 LANDERNEAU	CLEG GRS - BARTHELEMY	BNPL
6 CAUDRY	GR CAUDRY	FPCC
7 HENIN BEAUMONT	GR HENINOISE	FPCC
8 MASSY	ESM	IDF
9 ANTONY	ASRA	IDF
10 BOULOGNE BILLANCOURT	ACBB	IDF
11 GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR - AMRANE	IDF
12 LIMOGES	LIMOGES GR - BAUDRY	NA
13 MOUTHIER SUR BOEME	GRS MOUTHIER	NA
14 SAINT GEORGES D'ORQUES	FOYER RURAL ST GEORGES GRS	OEPACA
15 GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
16 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO - ARMAING	OO
17 LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE - BAUDET	OO

PRECOLLECTIF 1 - Série B

1 KERNILIS	GR KERNILIS COTE DES LEGENDES	BNPL
2 BREST	GR OCEANE BREST - FOULDRIN	BNPL
3 BOULOGNE SUR MER	ECOLE DE GRS BOULOGNE	FPCC
4 FRELINGHIEN	L'AVENIR DE FRELINGHIEN	FPCC
5 ORLEANS	CLTO GRS	FPCC
6 CHAVILLE	CGRC	IDF
7 SAINT EULALIE	JSSE GRS - ALLOUCHE	NA
8 SAINT EULALIE	JSSE GRS - BEDICHAUD	NA
9 ALLAUCH	GGA	OEPACA
10 FRONTIGNAN	FAC GRS	OEPACA
11 REVEL	GRS REVEL - BERAUD	OO
12 MONTGISCARD	DALENQ	OO
R 13 LYON	ALGM	ABLRA
R 14 CHEVIGNY	CLES CHEVIGNY GR	ABLRA
R 15 LANMEUR	GRS LANMEUR	BNPL
R 16 HOUILLES	AGH - ABDI	IDF
R 17 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO - DELPIC	OO

PRECOLLECTIF 2

1 SAINT LAURENT DE LURE	GRS MUROISE	ABLRA
2 BREST	GR OCEANE BREST	BNPL
3 HENIN BEAUMONT	GR HENINOISE	FPCC
4 BOULOGNE SUR MER	ECOLE DE GRS BOULOGNE	FPCC
5 SAILLY LEZ LANNOY	GRS SAILLY	FPCC
6 PLAISIR	EGP	IDF
7 VAUX LE PENIL	GRS VAUX LE PENIL	IDF
8 LE VESINET	USV - BEFFREY	IDF
9 CHAVILLE	CGRC	IDF
10 BRUGES	ES BRUGES	NA
11 GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
12 LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO
13 FRONTON	US FRONTON GRS	OO
R 14 KERNILIS	GR KERNILIS COTE DES LEGENDES	BNPL
R 15 VIRSAC	ART ET PARTAGE VIRSAC GRS	NA
R 16 SAINT GELY DU FESC	FOYER RURAL DE SAINT GELY DU FESC	OEPACA

PREEXCELLENCE 1

1 OULLINS	PL OULLINS	ABLRA
2 BREST	GR OCEANE BREST	BNPL
3 LANDERNEAU	BENARD	BNPL
4 BOULOGNE SUR MER	ECOLE DE GRS BOULOGNE	FPCC
5 LAMBERSART	SMG GRS	FPCC
6 PLAISIR	EGP	IDF
7 LES CLAYES SOUS BOIS	GR USMC	IDF
8 LE VESINET	USV - AUFRERE	IDF
9 SAINT EULALIE	JSSE GRS	NA
10 EYSINES	EYSINES GR	NA
11 GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
12 MARSEILLE	MARSEILLE GYM	OEPACA
13 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO
14 FRONTON	US FRONTON GR	OO
R 15 LANMEUR	GRS LANMEUR	BNPL
R 16 WATTRELOS	WATTRELOS GRS	FPCC
R 17 SUSSARGUES	SUSSARGUES GRS	OEPACA

PREEXCELLENCE 2

1 QUETIGNY	AS QUETIGNY	ABLRA
2 GENAS	ES GENAS	ABLRA
3 LANDERNEAU	CLEG GRS	BNPL
4 LAMBERSART	SMG GRS	FPCC
5 SAILLY LEZ LANNOY	GRS SAILLY	FPCC
6 CAUDRY	GR CAUDRY	FPCC
7 BOULOGNE BILLANCOURT	ACBB - AFONSO	IDF
8 BOULOGNE BILLANCOURT	ACBB - BAILLY	IDF
9 MASSY	ESM	IDF
10 BASSENS	CMO BASSENS GRS	NA
11 GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
12 ALLAUCH	GGA	OEPACA
13 MONTGISCARD	GR MONTGISCARD - BRANDAM	OO
14 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO
R 15 SAINT QUENTIN FALLAVIER	GRS ST QUENTIN	ABLRA
R 16 MONTGISCARD	GR MONTGISCARD - BELMONTE	OO

EXCELLENCE 1

1 LANDERNEAU	CLEG GR	BNPL
2 SAILLY LEZ LANNOY	GRS SAILLY	FPCC
3 GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR - RYDIER	IDF
4 PLAISIR	EGP	IDF
5 VANVES	STADE DE VANVES	IDF
6 GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR - DACLINAT	IDF
7 LES CLAYES SOUS BOIS	GR USMC	IDF
8 SAINT GELY DU FESC	FOYER RURAL ST GELY - BARNAVE	OEPACA
9 SAINT JEAN DE VEDAS	SPIRALE VEDASIEENNE	OEPACA
10 SAINT GELY DU FESC	FOYER RURAL ST GELY - BESSIERES	OEPACA
11 MAUGUIO	GRS MAUGUIO	OEPACA
12 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO
R 13 CHAVILLE	CGRC	IDF
R 14 LE CRES	LMLA GR	OEPACA
R 15 FRONTON	US FRONTON GRS	OO



GYMNASTES SELECTIONNES

EXCELLENCE 2

1	TIGNIEU	GRS DU DAUPHINE	ABLRA
2	RADINGHEM E WEPES	GR EN WEPES	FPCC
3	CAUDRY	CAUDRY GR	FPCC
4	ANTONY	ASRA	IDF
5	GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR	IDF
6	BOULOGNE BILLANCOURT	ACBB	IDF
7	GRADIGNAN	GRS GRADIGNAN CLUB	NA
8	MARSEILLE	MARSEILLE GYM	OEPACA
9	MAUGUIO	GRS MAUGUIO	OEPACA
10	JACOU	JACOU GRS	OEPACA
11	CARNON	GRS CARNON	OEPACA
12	SAINT JEAN DE VEDAS	SPIRALE VEDASIEENNE	OEPACA
13	FRONTON	US FRONTON GRS - ASTEGNO	OO
14	LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO
15	FRONTON	US FRONTON GRS - CHOTEAU	OO

EXCELLENCE 3

1	QUETIGNY	AS QUETIGNY	ABLRA
2	OULLINS	PL OULLINS	ABLRA
3	BREST	GR OCEANE BREST	BNPL
4	SAILLY LEZ LANNOY	GRS SAILLY	FPCC
5	ANTONY	ASRA	IDF
6	PLAISIR	EGP	IDF
7	HOUILLES	AGH	IDF
8	GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR	IDF
9	BRUGES	ES BRUGES	NA
10	SAINT JEAN DE VEDAS	SPIRALE VEDASIEENNE	OEPACA
11	ARGELIERS	ASAA	OEPACA
12	SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO - BOURDIL	OO
13	LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO
R 14	BOULOGNE BILLANCOURT	ACBB	IDF
R 15	PIGNAN	GRS PIGNAN	OEPACA
R 16	MARSEILLE	MARSEILLE GYM	OEPACA

EXCELLENCE 4

1	SAINT LAURENT DE MURE	GRS MUROISE	ABLRA
2	OULLINS	PL OULLINS	ABLRA
3	GENAS	ES GENAS	ABLRA
4	LANDERNEAU	CLEG GRS	BNPL
5	CAUDRY	CAUDRY GR	FPCC
6	RADINGHEM EN WEPES	GR EN WEPES	FPCC
7	MASSY	ESM	IDF
8	HOUILLES	AGH - TAKISSIAN	IDF
9	LE VESINET	USV - LAMBARD	IDF
10	HOUILLES	AGH - SIMONIN	IDF
11	GRADIGNAN	GRS GRADIGNAN CLUB - BE	NA
12	EYSINES	EYSINES GR	NA
13	GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
14	SUSSARGUES	SUSSARGUES GRS	OEPACA
15	MONTGISCARD	GR MONTGISCARD	OO
R 16	BOULOGNE SUR MER	ECOLE DE GRS BOULOGNE - BLAMENGIN	FPCC
R 17	ANTONY	ASRA	IDF
R 18	SAINT GELY DU FESC	FOYER RURAL SAINT GELY DU FESC	OEPACA

DUO EXCELLENCE 1

1	LYON	ALGM	ABLRA
2	EPERNAY	EPERNAY GRS	FPCC
3	BRIE COMTE ROBERT	SCB GYM	IDF
4	RUEIL MALMAISON	RAC GR	IDF
5	VANVES	STADE DE VANVES	IDF
6	LE MEE SUR SEINE	GRS LE MEE SPORTS - BONNARD	IDF
7	EYSINES	EYSINES GR	NA
8	BRUGES	ES BRUGES	NA
9	SUSSARGUES	SUSSARGUES GRS	OEPACA
10	ALLAUCH	GGA	OEPACA
11	GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
12	MARSEILLE	MARSEILLE GYM	OEPACA
R 13	COURTHEZON	IMPULSION GRS	OEPACA

DUO EXCELLENCE 2

1	QUETIGNY	AS QUETIGNY	ABLRA
2	TIGNIEU	GRS DU DAUPHINE	ABLRA
3	BREST	GR OCEANE BREST - BEZIAUD	BNPL
4	HAUBOURDIN	HAUBOURDIN GRS	FPCC
5	EPERNAY	EPERNAY GRS - BOOMS	FPCC
6	HOUILLES	AGH	IDF
7	BOULOGNE BILLANCOURT	ACBB	IDF
8	RUEIL MALMAISON	RAC GR - LEMERCIER	IDF
9	BRUGES	ES BRUGES	NA
10	LORMONT	CLUB GYMNIQUE LORMONTAIS	NA
11	ARGELIERS	ASSA - BOUZIANE	OEPACA
12	PIGNAN	GRS PIGNAN	OEPACA
13	SUSSARGUES	SUSSARGUES GRS	OEPACA
14	LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO
R 15	LE MEE SUR SEINE	GRS LE MEE SPORTS	IDF
R 16	SAINTE EULALIE	JSSE GRS	NA
R 17	MONTGISCARD	GR MONTGISCARD	OO

NATIONALE 2

1	QUETIGNY	AS QUETIGNY	ABLRA
2	HOUILLES	AGH	IDF
3	MASSY	ESM	IDF
4	ANTONY	ASRA	IDF
5	MONTIGNY	MONTIGNY GYM	IDF
6	SAINT GELY DU FESC	FOYER RURAL SAINT GELY DU FESC	OEPACA
7	SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO

NATIONALE 3

1	LANDERNEAU	CLEG GRS	BNPL
2	HOUILLES	AGH	IDF
3	LE VESINET	USV	IDF
4	RUEIL MALMAISON	RAC GR	IDF
5	GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR	IDF
6	MASSY	ESM	IDF
7	LIMOGES	LIMOGES GR	NA
8	EYSINES	EYSINES GR	NA
9	FRONTON	US FRONTON GRS	OO
10	SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO

NATIONALE 4

1	LANDERNEAU	CLEG GRS	BNPL
2	SAILLY LEZ LANNOY	GRS SAILLY - CIMETIERE	FPCC
3	LES CLAYES SOUS BOIS	GR USMC	IDF
4	RUEIL MALMAISON	RAC GR	IDF
5	VANVES	STADE DE VANVES	IDF
6	MAUGUIO	MAUGUIO GRS	OEPACA
7	PIGNAN	PIGNAN GRS	OEPACA
8	REVEL	CLUB GRS REVEL	OO
9	SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO
R 10	SAILLY LEZ LANNOY	GRS SAILLY - CADIX	FPCC
R 11	ANTONY	ASRA	IDF
R 12	MONTIGNY/PLAISIR	MONTIGNY GYM / EGP	IDF
R 13	MONTGISCARD	GR MONTGISCARD	OO

DUO NATIONALE

1	QUETIGNY	AS QUETIGNY	ABLRA
2	BREST	GR OCEANE BREST	BNPL
3	BOULOGNE SUR MER	ECOLE DE GRS BOULOGNE	FPCC
4	BRIE COMTE ROBERT	SCB GYM	IDF
5	LE VESINET	USV	IDF
6	HOUILLES	AGH	IDF
7	GRADIGNAN	GRS GRADIGNAN	NA
8	MARSEILLE	MARSEILLE GYM	OEPACA
9	GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
10	CARNON	GRS CARNON	OEPACA
11	REVEL	CLUB GRS REVEL	OO
R 12	CAUDRY	CAUDRY GR	FPCC



GYMNASTES SELECTIONNES

NATIONALE A

1 HOUILLES	AGH	IDF
2 GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR	IDF
3 MASSY	ESM	IDF
4 ANTONY	ASRA	IDF
5 GRADIGNAN	GRS GRADIGNAN	NA
6 BRUGES	ES BRUGES	NA
7 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO
8 FRONTON	US FRONTON GRS - BALMARY	OO
9 FRONTON	US FRONTON GRS - CREFF	OO
10 LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO

DUO NATIONALE A

1 GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR	IDF
2 LE VESINET	USV	IDF
3 FRONTON	US FRONTON GRS	OO
4 LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO
5 SAINT ORENS DE GAMEVILLE	GRSO	OO
R 6 CHEVIGNY	CLES GR CHEVIGNY	ABLRA

ENSEMBLE EXPRESSION

1 GENAS	ES GENAS	ABLRA
2 RADINGHEIM EN WEPPE	GR EN WEPPE	FPCC
3 BOULOGNE SUR MER	ECOLE DE GRS BOULOGNE	FPCC
4 SAILLY LES LANNOY	GRS SAILLY - AOUSTIN	FPCC
5 HOUILLES	AGH	IDF
6 PLAISIR	EGP	IDF
7 GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS GR	IDF
8 LE VESINET	USV	IDF
9 LIMOGES	GRS CLUB LIMOGES	NA
10 GARDANNE	GARDANNE GR	OEPACA
11 SAINT GELY DU FESC	FOYER RURAL SAINT GELY DU FESC	OEPACA
12 PIGNAN	PIGNAN GRS	OEPACA
13 FRONTON	US FRONTON GRS	OO
R 14 CHEVIGNY	CLES CHEVIGNY GR	ABLRA
R 15 ANTONY	ASRA	IDF
R 16 LESPARRE	SAM OMNI SPORTS LESPARRE GRS	NA
R 17 MONTGISCARD	GR MONTGISCARD	OO

FESTIVEUNES

1 ANICHE	GYM JEUNES ANICHE	FPCC
2 FRELINGHIEN	AVENIR DE FRELINGHIEN	FPCC
3 LES CLAYES SOUS BOIS	GR USMC	IDF
4 BRUGES	ES BRUGES	NA
5 LIMOGES	LIMOGES GR	NA
6 SUSSARGUES	SUSSARGUES GRS	OEPACA
7 PIGNAN	PIGNAN GRS	OEPACA

FESTIVAL

1 PLOUEDERN	GR PLOUEDERN	BNPL
2 ORLEANS	CLTO GRS	FPCC
3 MONTIGNY	MONTIGNY GYM	IDF
4 BASSENS	CMO BASSENS	NA
5 PIGNAN	PIGNAN GRS	OEPACA
6 SUSSARGUES	SUSSARGUES GRS	OEPACA
7 LABASTIDE SAINT PIERRE	GRS LABASTIDE	OO
R 8 BRIMONT	BRIMONT GRS	FPCC
R 9 HOUILLES	AGH	IDF
R 10 LORMONT	CLUB GYMNIQUE LORMONTAIS	NA



TRANSPORTS

Le palais des sports est à côté de la Mairie de Vaulx-en-Velin

➤ Vous arrivez par la route

▪ **En provenance de Paris :**

Contournement de Lyon (A46) direction Marseille/Genève/Grenoble/Lyon Est – péage 1.50 € puis sortie VAULX EN VELIN VILLAGE

Au rond point avenue du 8 mai 1945 continuer tout droit Avenue d'Orcha sur 500m

Au rond point continuer tout droit avenue d'Orcha sur 500m puis tout droit avenue Gaston Monmousseau sur 700m puis à gauche Avenue Gabriel Péri sur 500 m et à droite rue Hô Chi Min

▪ **En provenance du Sud**

Après Péage Lyon /St Etienne suivre St Fons puis à droite Bd Pierre Semard sur 12 kms, direction N383/E70 Grenoble/Chambéry/Bourg/Genève/St Fons boulevard Périphérique direction Villeurbanne, prendre à droite Boulevard Laurent Bonnevey sur 800 m

Puis direction Villeurbanne St Jean/ VAULX EN VELIN CENTRE ;

Prendre à droite rue du 4 août 1789 sur 700 m, puis à droite rue Paul Teste sur 400m, puis à droite rue Colonel Rol-Tanguy sur 200m, puis tout droit rue Condorcet sur 500 m et à droite rue Hô Chi Min

A côté du Palais des sports, il y aura 2 parkings

Parking bus : un parking sera réservé aux bus – important de le préciser sur votre dossier

Parking voitures : un parking voitures se trouve à proximité du gymnase

➤ Vous arrivez par le train

GARE de LA PART DIEU

1 – Tram T3 Terminus la Soie –C8 descendre à HDV Campus **Ou** 52 descendre à HDV Campus

Ou Métro A, descendre à Laurent Bonnevey – C3 descendre à Vaulx en Velin HDV Campus

2- C3 Thiers Lafayette, descendre à Laurent Bonnevey – C3 direction Grappinière, descendre à HDV Campus

3- Métro B direction Charpennes – Métro descendre à Bonnevey – C3 descendre à HDV Campus

GARE de PERRACHE

Métro A, descendre à Bonnevey –C3 descendre à Vaulx en Velin HDV Campus

➤ Vous arrivez par l'aéroport ou la gare TGV St Exupéry

TRAM Rhônexpress (renseignement sur leur site) : descendre à Vaulx en Velin La Soire – C8 descendre à Vaulx en Velin HDV Campus / **Ou** 52 descendre à HDV Campus /**ou** Métro A, descendre à Laurent Bonnevey – C3 descendre à Vaulx en Velin HDV Campus

Renseignements horaires et tarifs sur tcl.fr



HEBERGEMENTS

HOTEL	Adresse	Tarif	Transports	Trajet à pied	Trajet TCL	Trajet voiture
Hôtel 1 ^{er} étape	58 rue Paul Teste Vaulx en Velin	52 €	Bus 57	12	10	10
Hôtel Lyon Est Eclipse	25 avenue J. Jaurès Décines	60 €	Bus 52	36	19	15
Ibis Budget Villeurbanne	3 rue du 8 mai 45 Villeurbanne	46€/55 €	Bus 37 + C3	45	23	18
Ibis Carré de Soie	20 avenue des Canuts Vaulx en Velin	52 €/ 44 €	C8		27	18
1 ^{ère} Classe Lyon Est Eurexpo	24 bd Charles de Gaulle Décines	55.20 €	Bus 52		38	22
Appart City Villeurbanne	314 cours E. Zola Villeurbanne	55 €	Métro A + C3	40	31	20
B&B Lyon Caluire Cité Internationale	148-150 Grande Rue ST Clair Caluire et Cuire	40 €	C2+Métro A + bus 57		43	22
Comfort Hôtel Stadium	Rue du 24 avril 1915 Meyzieu	98 €	Bus 67 + bus 57		57	19
Ibis Budget Caluire Cité internationale	154 Grande Rue St Clair Caluire et Cuire	36.10 €	C2+ Métro A + bus 57		43	22
Ibis Styles Meyzieu Stadium	2 bis rue du 24 avril 1915 Meyzieu	99 €	Bus 67 + bus 57		53	18
Ibis Styles Parc de la Tête d'Or	130 bd du 11 novembre 1918 Villeurbanne	94 €	Bus 37 + C3		35	23
B&B Hôtel Lyon Grand Stade Meyzieu	8 ter rue de la République Meyzieu	41.70 €	Bus 67 + bus 57		57	19
Hôtel ARIANA	163 cours E. Zola Villeurbanne	54 €	Métro A + C3		32	24



RESTAURATION SUR COMMANDE

- **REPAS CHAUD** **12 €** [à commander à l'aide du bon de commande](#)

Samedi 18 MAI 2019 – MIDI

Buffet d'entrées
Viande / accompagnement légumes / féculents
Ou
Poisson / accompagnement légumes / féculents
Buffet fromages / desserts

Samedi 18 MAI 2019 – SOIR

Buffet d'entrées
Viande / accompagnement légumes / féculents
Ou
Poisson / accompagnement légumes / féculents
Buffet fromages / desserts

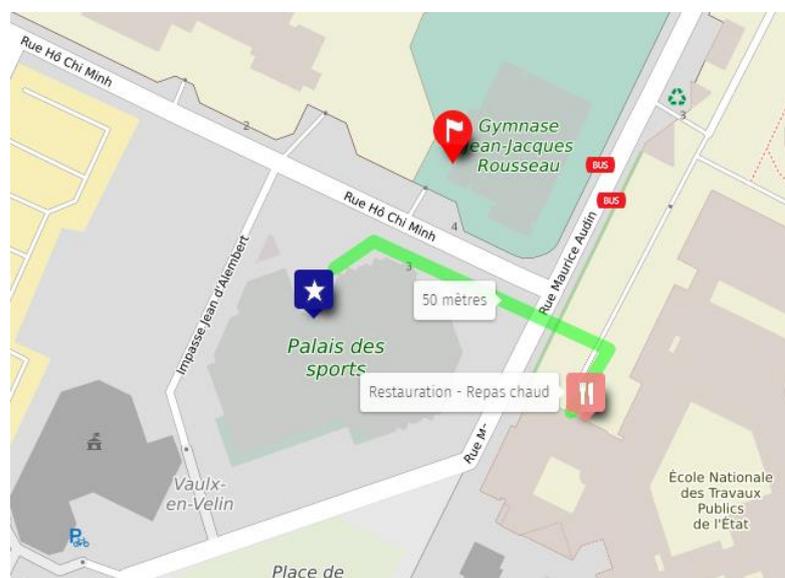
Sur le bon de commande, il vous sera demandé de préciser :

- ✓ Le nombre de personnes de -18 ans
- ✓ le nombre de +18 ans

Les bons repas seront remis à l'accueil avec les dossiers

Les repas seront servis au restaurant / Self de l'ENTPE situé à côté du Palais des sports.

Plan de situation du restaurant :





- **PANIER à emporter** **6 €** à commander à l'aide du bon de commande

1 sandwich jambon beurre ou blanc de poulet ou fromage (à préciser)
1 paquet de chips
1 bouteille 50 cl d'eau
1 fruit
1 gâteau

RESTAURATION SUR PLACE

- **RESTAURATION RAPIDE**

Sur le lieu de compétition, une restauration rapide vous sera proposée pendant toute la durée de la manifestation du Samedi matin au Dimanche en fin de compétition

- SANDWICHS : jambon, saucisson, poulet, fromage, hot dog
- PANIINI
- FRITES
- PATISSERIE, CONFISERIES, CREPES
- BOISSONS CHAUDES OU FROIDES



FORMULAIRES A REMPLIR

OBLIGATOIREMENT :

❖ FICHE D'IDENTIFICATION CLUB

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/5HDfJFSfptTbA3A7A>

❖ FICHE INSCRIPTION JUGES

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/BgwTJiaz9HCy7CBv7>

❖ FICHE VALIDATION STAGIAIRES OFFICIELS

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/qicdHjZRixu9YtBV7>

SI NECESSAIRE :

❖ FICHE FORFAIT

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/1j8XyPgxcYpL5HLk9>

❖ FICHE PANIERS REPAS

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/V18Uv9Mb1MCJWXqi6>

❖ FICHE REPAS CHAUD

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/J5Ub91DjSF4ZFMws5>

❖ FICHE DEBARDEURS

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/B2TDnhthqJjQptUt5>

❖ FICHE GOURDES

Lien d'accès direct : <https://forms.gle/vzz2jE8PwoiV3Y8B7>



DÉBARDEURS

A l'occasion de cette manifestation, une vente de débardeurs courts (près du corps) BLANC, DOS NAGEUR, vous sera proposée sur place au prix de 13 € dans les tailles suivantes : S – M – L – XL et dans la limite des stocks disponibles.

Si vous souhaitez bénéficier du tarif préférentiel de 11 €, commandez-le dès maintenant, en nous retournant le bon de commande **avant le 21 avril 2019** – voir modalités sur bon de commande.

Lien vers le bon de commande : <https://forms.gle/B2TDnhthqJQptUt5>



11 € en prévente / 13 € sur place



GOURDES

A l'occasion de cette manifestation, nous vous proposons une vente de GOURDES pour vos entraînements, vos compétitions, avec le logo de la compétition

Si vous souhaitez bénéficier du tarif préférentiel de 5 €, commandez-le dès maintenant, en nous retournant le bon de commande **avant le 21 avril 2019** – voir modalités sur bon de commande.

Lien vers le bon de commande : <https://forms.gle/vzz2jE8PwoiV3Y8B7>



5 € en prévente / 7 € sur place



AUTORISATION DE PRISE DE VUE

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP GRS EQUIPES et FESTIVALS

VAULX EN VELIN – 18 et 19 MAI 2019

Je, soussigné(e)..... représentant du club

Déclare autoriser la réalisation de prises de vue photographique et vidéographique dans le cadre du Championnat National UFOLEP GRS EQUIPES et Festivals qui se déroulera les 18 et 19 mai 2019 à VAULX EN VELIN.

J'autorise l'UFOLEP NATIONALE, les Comités Régional et Départemental et les clubs organisateurs à utiliser les clichés réalisés, pendant une période de 5 ans dans le cadre de leur communication interne et externe.

Fait à le / / 2019.

Signature :

A noter : merci de préciser si nécessaire, les nom/prénom des gymnastes qui n'autorisent pas les prises de vues : _____

A renvoyer avant le **21 AVRIL 2019** par mail à sporteducation@ufolep-69.com



FICHE CD OU CLE USB

Vous pourrez déposer à votre arrivée vos CD ou CLE USB (dans une enveloppe 11 cm x 22 cm identifiée à l'aide de l'étiquetage officiel (ci-dessous)), en indiquant clairement le club, le nom du gymnaste et l'engin associé pour chaque musique.

Remarques importantes : les CLES USB et CD seront à retirer en fin de rotation, aucun renvoi par la poste ne sera effectué. Les CLES USB et CD ne devront contenir que les musiques nécessaires à la compétition.

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP GRS EQUIPES et FESTIVALS

VAULX EN VELIN – 18 et 19 MAI 2019

Club : _____

Nom Gymnaste	Engin	Nom du fichier (mp3 obligatoirement)



SOUVENIRS et PARTENAIRES

Pour garder un souvenir de ce Championnat National, nous vous proposerons sur place

Des tee-shirts dos nageur (modèle ci-dessus)	13 €/pce
Des gourdes avec logo (modèle ci-dessus)	7 €/pce
Des badges avec logo	4 €/pce
Des bracelets satin rose	1 €/pce

TOMBOLA :

Durant toute la compétition, nous vous proposerons de choisir des dates sur un calendrier 2019 avec de nombreux lots

Un tirage au sort aura lieu lors de chaque palmarès du Championnat National.

PARTENAIRES :



Création et diffusion d'articles de sports artistiques
www.artiligne.fr

La société ARTILIGNE propose des vêtements et une large gamme d'engins et de chaussons pour la gymnastique rythmique et sportive. Elle est revendeur exclusif de la marque Chacott en France, et représente la société Venturelli pour les engins. Un stand sera à votre disposition sur toute la durée de la compétition pour répondre à vos besoins d'équipement personnel ou pour votre club.



Lyon, une ville qui évolue depuis 2000 ans !

Des théâtres antiques et nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine au Vieux-Lyon du Moyen Age et de la Renaissance, de la Presqu'île et ses édifices classiques à la Croix-Rousse des canuts et de la soierie... La ville s'est étendue au fil du temps sur les rives de Saône, puis au-delà du Rhône, jusqu'à la Confluence d'aujourd'hui, en préservant son patrimoine.

Résultat : chaque époque a laissé ses traces et des œuvres architecturales, picturales, littéraires, soyeuses, gourmandes et festives à l'origine d'un vrai dynamisme culturel.

C'est pour cette continuité et cette harmonie architecturale que l'Unesco a inscrit le site urbain historique de Lyon au Patrimoine mondial, soit 500 hectares qui couvrent Fourvière, le Vieux-Lyon, la Presqu'île et les pentes de la Croix-Rousse. Une belle reconnaissance dont les Lyonnais sont fiers

